

**LA COMMUNE DE BEAUPREAU-EN-MAUGES (Maine et Loire)
RECHERCHE SON/SA FUTUR(E) DIRECTEUR/TRICE GENERAL(E) DES SERVICES**

Beaupreau-en-Mauges, 5^{ème} commune du Maine-et-Loire avec ses 24.000 habitants, est située au cœur des Mauges, entre les villes d'Angers, Cholet et Nantes. Commune nouvelle créée il y a 6 ans, elle est un pôle administratif et scolaire, elle offre de nombreux services publics et associatifs et son économie est dynamique. La commune bénéficie du plein emploi et d'une croissance démographique régulière.

La commune fait partie de la communauté d'agglomération Mauges Communauté. Celle-ci est composée de 6 communes nouvelles et représente 121.000 habitants. Le nombre réduit de communes (toutes entre 16.000 et 26.000 habitants) facilite l'élaboration des stratégies, la coopération et la mise en œuvre des plans d'actions.

Le/la DGS de chaque commune participe au comité technique, composé des 7 DGS, qui se réunit tous les 15 jours, et au comité politique, composé des 6 maires, dont le président, et des 7 DGS, une fois par mois.

La construction du projet des Mauges et la structuration des différentes instances permettent de partager les regards afin de coconstruire les politiques stratégiques et les orientations, et de faire les meilleurs choix pour l'ensemble du territoire dans le cadre d'un projet commun.

La municipalité de Beaupreau-en-Mauges met en œuvre un projet politique stratégique, prospectif et ambitieux, qui s'appuie sur 8 piliers, dont le 1^{er} est l'environnement, qui doit irriguer toutes les politiques, et dont le dernier est l'évaluation systématique de celles-ci.

Début 2021, la feuille de route du mandat a été arrêtée (Cf. vidéo illustrant sur le site internet de la commune).

Par conséquent, le maire attend du/de la DGS une approche de sa mission qui soit intellectuelle et conceptuelle à connotation politique, au sens étymologique du terme, c'est-à-dire une connaissance globale et stratégique des affaires de la commune afin d'apporter conseils et soutien aux élus.

Dans ce cadre, le/la DGS joue un rôle essentiel de lien, de relais entre les instances politiques et les services.

L'organigramme des services (Cf. site internet de la commune) a été adapté pour faciliter la mise en œuvre du projet politique (commune + CCAS = environ 350 agents pour un peu moins de 280 ETP). En termes de management, 4 mots résument l'esprit de la commune : l'autonomie, l'initiative (avec pour corollaire le droit à l'erreur), la reconnaissance et la confiance. Ils s'appliquent autant aux agents qu'aux cadres, et le/la DGS est le garant de ces principes. Il sait pouvoir s'appuyer sur un collectif qui a fait l'objet d'un travail interne particulier pour une meilleure transversalité.

Le/la DGS bénéficie du concours de 2 DGA et du comité de direction composé, outre le/la DGS, de 7 directeurs/trices (dont les DGA et le directeur du CCAS) et des services performants. A ce jour, la parité est parfaite au sein du comité de direction.

Ses missions essentielles sont :

- Assister et conseiller le maire et les élus référents dans la définition des orientations stratégiques de la commune, en cohérence avec les politiques de Mauges Communauté ;
- En relation avec les élus référents et les directeurs de pôle, piloter la traduction des orientations politiques en plans d'actions stratégiques prenant en compte le développement durable (environnemental, social et économique) du territoire, et les mettre en œuvre ;
- Assurer le suivi permanent des relations intercommunales et participer à la coproduction des orientations, des projets et des actions ;

- Conseiller et alerter sur les risques (financiers, juridiques), et assurer une sécurisation juridique de l'action publique ;
- Participer aux instances politiques (CM, BR, BMA) ;
- Piloter l'organisation et l'activité des services, en insufflant la stratégie politique définie avec le maire au sein des services et en structurant et animant la politique managériale de la collectivité ;
- Garantir, en lien avec les directeurs généraux adjoints, les valeurs humaines et managériales de la commune, et l'efficacité des modes de fonctionnement des services, s'appuyant sur le collectif et la transversalité ;
- Piloter et coordonner les politiques de la commune et l'activité des directeurs/trices de pôle.

Il doit faire preuve d'une aptitude pour accompagner et soutenir la municipalité dans la conduite du projet politique et d'une personnalité et d'une capacité propres à mobiliser et à dynamiser les équipes, à libérer les énergies, tout en étant attentif à l'ambiance au sein des services. Les élus et les services ont été formés à la méthode projet, qui tend à être développée, avec pour objectif la recherche d'efficacité.

Une expérience réussie dans un poste de direction générale d'une collectivité serait un plus.

Poste à temps complet à pourvoir à la mi-juin, basé dans la commune historique de Beaupréau.

Rémunération sur la base statutaire de l'emploi fonctionnel des DGS + régime indemnitaire.

Participation employeur à la complémentaire prévoyance si assureur labellisé, CNAS.

Pour toute information sur le poste, appeler Monsieur Didier GUIFFAULT, DGS, 02.41.71.76.80.

Les candidatures (lettre de motivation + CV + dernier arrêté de situation pour les agents titulaires) sont à envoyer soit par voie postale à Monsieur le Maire Commune de Beaupréau-en-Mauges - Rue Robert Schuman - CS10063 - Beaupréau - 49602 BEAUPREAU-EN-MAUGES CEDEX soit par courriel à n.audouin@beaupreaudenmauges.fr au plus tard le 28 février 2022.